

CHARTRE

du Groupe ATSI



Respect des personnes

Le respect de tous nos collaborateurs est une des valeurs fondamentales du Groupe ATSI. C'est pour cela que nous réprouvons toute forme de discrimination à l'égard de nos salariés, partenaires, fournisseurs et clients pour quelque cause que ce soit et tous comportements portant atteinte à la dignité d'autrui.

Neutralité et indépendance

L'appartenance politique et les croyances religieuses sont exclues des discussions au sein du Groupe. Elles ne concernent que la vie privée et ne s'exercent en aucun cas dans le cadre de l'entreprise. Le Groupe ATSI ne finance pas d'organisation politique ou religieuse.

Confidentialité

Le Groupe ATSI veille à préserver la confidentialité de son savoir-faire et des informations internes, sur lesquels reposent la pérennité du Groupe et celle de nos clients. Seules les informations rendues publiques par le Groupe peuvent être communiquées en dehors du cadre professionnel.



La charte éthique du Groupe ATSI appelle chaque collaborateur à respecter des principes éthiques qui ont vocation à régir ses activités et doivent, en toutes circonstances et dans toutes ses filiales, inspirer le comportement du collaborateur.

Elle définit les engagements du Groupe ATSI envers ses clients, en terme de qualité de services, d'environnement, d'hygiène et de sécurité, selon les termes définis dans cette charte.

Champ d'application

La présente charte s'applique à toutes les filiales du groupe quelque soit le domaine d'activité.



Cette charte exprime la volonté de conduire ces activités dans le respect des règles les plus strictes de l'éthique des affaires, des Lois et Règlements en vigueur dans tous les pays où le Groupe ATSI intervient, de respecter la protection des droits de l'Homme, de veiller à la santé et la sécurité tout en préservant l'environnement.

CHARTRE

du Groupe ATSI



Engagements professionnels

Le Groupe ATSI attend de ses collaborateurs qu'ils mettent en oeuvre leurs compétences dans un esprit de solidarité pour la réussite de l'entreprise.

En tant que représentants du groupe, de ses valeurs et de son image, nous nous comportons tous avec dignité dans l'exercice de nos fonctions.

Le Groupe ATSI ne débauche pas de personnel chez ses concurrents.

L'intérêt du Groupe ATSI est de passer en priorité par celui de ses clients et de son personnel.

Le Groupe ATSI oeuvre en permanence pour mieux répondre aux demandes des clients.

Le Groupe ATSI ne détache jamais de personnel en situation irrégulière.

Le Groupe ATSI considère son personnel détaché comme ses ambassadeurs.



Intégrité

Le temps de travail et l'usage des biens du groupe sont consacrés en totalité à l'activité professionnelle.

Nous nous engageons à faire connaître toute situation de conflit d'intérêt. En ce sens, nous demandons à tous de rester vigilant dans des circonstances qui pourraient faire hésiter entre intérêt personnel, intérêt du groupe et intérêt de nos clients.

Le Groupe ATSI attend de ses salariés un comportement totalement intègre et honnête.

Thierry CASELLA,
Président du Groupe ATSI

Loyauté et transparence

Le Groupe ATSI travaille et collabore de manière loyale, en interne comme avec ses partenaires externes y compris ses concurrents.

Nous appliquons les règles de contrôle interne mises en place, garantes d'un fonctionnement transparent et équilibré de notre groupe.

Encouragement à la formation et à la promotion

Attentif à l'évolution interne de ses collaborateurs, le Groupe ATSI offre à chacun :

- ✦ la possibilité de développer ses compétences par la formation,
- ✦ la chance d'évoluer dans l'organisation de l'entreprise en fonction des opportunités et des performances individuelles.

